

# Journal des traducteurs Translators' Journal

## Société des traducteurs et interprètes du Canada

Frédéric Phaneuf

---

Volume 4, numéro 2, 2e trimestre 1959

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061669ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061669ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

### Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

### ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

### Citer ce document

Phaneuf, F. (1959). Société des traducteurs et interprètes du Canada. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 4(2), 85–86.

<https://doi.org/10.7202/1061669ar>

Les personnes suivantes ont réussi et se joignent aux autres Membres Agréés qui forment le noyau de notre Société:

GAGNON, Jeannine,  
KHAYAT, Margaret,  
LOUBIER, Guy-G.,  
LYNN, Anne,  
RADAKIR, Jeanne,  
VALADE, Aline.

Mademoiselle Anne Lynn, traductrice à la Shell Oil Company, s'est classée première et se verra décerner la Médaille du Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, offerte traditionnellement au cours de notre dîner de fin d'année au Club Mount Stephen à celui ou celle qui obtient la plus forte moyenne lors de nos examens de Membres Agréés. Le jury s'est plu à reconnaître parmi les autres candidats, dont certains n'étaient pas très éloignés de la moyenne exigée sans cependant l'atteindre, des sujets qui possèdent les qualités qui feront d'eux d'excellents traducteurs s'ils persévèrent dans leur perfectionnement et il les invite à se présenter de nouveau l'année prochaine.

MICHEL PASQUIN,  
Président du Comité des Examens



## **SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DU CANADA**

### **Nouveau bureau de direction**

M. Marcel Paré, membre du conseil de la Corporation des traducteurs professionnels du Québec et vice-président de Publicité-Services, vient d'être élu président de la Société des traducteurs et interprètes du Canada.

Le nouveau conseil de la société est ainsi constitué: MM. Emile-A. Boucher, d'Ottawa, président sortant de charge; Jean-Paul Vinay, de Montréal, 1er vice-président; Fernand Beauregard, de Montréal, 2ème vice-président; Markland Smith, d'Ottawa, 3ème vice-président; Ephrem Boudreau, d'Ottawa, 4ème vice-président; Jacques Paris, d'Ottawa, secrétaire; Jacques Séguin, d'Ottawa, trésorier. Voici la liste des conseillers: Mlles J. Hambleton et D. Lanoix, d'Ottawa, MM. Gérard Proulx, Jacques Gouin, Hervé Bernard, Gobeil LeMarquand, Henriot Mayer, Luiz Lozano, tous d'Ottawa, et Frédéric Phaneuf, de Montréal. M. Maurice Roy, d'Ottawa, exercera de nouveau les fonctions de vérificateur.

Dès la première assemblée du Conseil, les commissions suivantes ont été constituées:

Admission des nouveaux membres: E. Boudreau, président; A. Potvin et F. Phaneuf.

Relations extérieures: J. Gouin, président; F. Beauregard, D. Sinclair, L. Lozano.

Recrutement et affiliation: J. Paris, président, Mlle J. Lefebvre, G. Mailhot.

Journal des traducteurs: F. Phaneuf, président; J. Gouin.

Normes de compétence: J.-E. Boucher, président; H. Mayer, M. Belleau.

Documentation: H. Bernard, président; Mlle J. Hambleton, D. Fortin, Gérard Proulx.

Le nouveau président, M. Marcel Paré, a rendu hommage à ses prédécesseurs et a déclaré que l'élan avec lequel la STIC progressait ne devait pas se ralentir. On a énormément fait mais il reste encore de grandes choses à accomplir. Il faut s'occuper à la fois des objectifs lointains et des problèmes immédiats d'organisation. Parmi ces derniers, l'un des plus importants est sans contredit l'établissement d'un secrétariat permanent. Nous n'aurons de repos que lorsque la profession de traducteur sera vraiment reconnue en théorie comme en pratique.

### **Délégation de la STIC à Bad-Godesberg**

MM. Pierre Daviault, surintendant des services fédéraux de la traduction à Ottawa, et Jean-Paul Vinay, directeur de la section de linguistique de l'Université de Montréal, représenteront la STIC au congrès international de la traduction et à l'assemblée générale de la FIT, qui auront lieu cet été à Bad-Godesberg (Allemagne de l'Ouest).

### **Le centre de documentation de la STIC**

La Commission de documentation de la STIC, qui est sous la direction de M. Hervé Bernard, poursuit l'étude du projet de création d'un centre de documentation. La mise sur pied d'un tel organisme est loin d'être facile. Il faut disposer de ressources financières considérables ou, du moins, d'une équipe nombreuse de collaborateurs actifs et persévérants. De plus, pour éviter tout double emploi, le programme de travail doit être particulièrement bien étudié.

Il s'agit pour le moment d'aller au plus pressé: dépouiller les catalogues des bibliothèques auxquelles les traducteurs ont accès, établir la bibliographie des ouvrages dont on dispose, et se mettre en contact avec les services qui peuvent nous venir en aide au Canada ou à l'étranger. On invitera les membres de la STIC à préparer leurs fiches en double exemplaire, la copie allant au centre de documentation.

FREDÉRIC PHANEUF



## **SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES D'OTTAWA**

Un cas intéressant de "métempsychose" s'est produit à Ottawa au cours du mois de mars, quand l'âme de l'Association technologique d'Ottawa a transmigré dans la Société des traducteurs et interprètes d'Ottawa (STIO).

Le phénomène s'est produit à la suite d'une réunion générale où l'Association avait adopté un vœu portant modification de sa charte. C'est le nouveau conseil, élu lors d'une assemblée spéciale, qui a rempli les formalités voulues; ce conseil comprend le président, M. Jean-Marc Poliquin; le vice-président, M. Jacques Paris; le secrétaire, M. Mario Lavoie; le trésorier, M. Jacques Gouin.

Le président a envoyé au gouvernement ontarien une requête le priant d'entériner cette modification de charte et de désignation. La démarche date de quelques semaines déjà; d'après l'avocat-conseil de la STIO, celle-ci devrait recevoir une réponse favorable de Toronto avant la mi-mai. Sitôt reçue cette approbation, la STIO s'occupera d'abord de répartir ses membres entre les membres titulaires et les membres associés. Après quoi le présent conseil, jugeant avoir rempli son mandat spécial, remettra sa démission; on procédera ensuite à des élections et le prochain conseil assurera le déroulement de l'activité ordinaire de la STIO.

JEAN-MARC POLIQUIN